

PARTICIPATORY SLUM UPGRADING



TRANSFORMING ACP CITIES,
LEAVING NO ONE BEHIND



UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE

Fonds Gérés par la Communauté (FGC) aux quartiers de Majengo et Mzambarauni dans le village de Mtwapa, Kenya



Documentation sur les fonds gérés par la Communauté mis en place à Mtwapa, Kenya
Programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB)

Documentation par Kenneth Nyaseda, Équipe Pays PPAB du Kenya

Contributions et révision par Ana Cubillo et Joshua Maviti, PPAB ONU-Habitat

Edition et mise en page : Adrienn Juhász et Marina Akl, PPAB ONU-Habitat

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	6
2. DÉFINITION DU MODÈLE : CADRES ET ANCRAGE	9
2.1 Cadre juridique directeur	9
2.2 Identification des options pour le décaissement des fonds et l'ancrage	10
2.2.1 Modèle 1 : Transfert direct de fonds aux groupes des FGC.....	10
2.2.2 Modèle 2 : Déboursement de fonds par activité.....	11
2.2.3 Modèle 3 : Achat direct d'équipements FGC.....	12
3. DÉFINITION DU MODÈLE : ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET CADRE DE MISE EN ŒUVRE	14
3.1 Organisation communautaire.....	14
3.2 Sensibilisation de la communauté	15
3.3 Cadre de mise en œuvre.....	17
4. PROCESSUS DE SÉLECTION DES FGC	19
4.1 Appel à propositions	19
4.2 Évaluation des propositions	19
4.3 Sélection des groupes des FGC	21
5. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DES FGC	23
5.1 Normalisation des propositions et passation des marchés des FGC.....	23
5.2 Renforcement des capacités.....	24
5.3 Mise en œuvre des projets des FGC.....	24
6. SUIVI ET ÉVALUATION	31
7. PROJETS DE TRANSFORMATION COMPLÉTANT LES PROJETS DES FGC	32
8. ANNEXES	36

Liste des acronymes

BSSI	Blocs de sol stabilisé imbriqués
CER	Comité exécutif des résidents
CGA	Loi sur le gouvernement du comté
CGK	Gouvernement du comté de Kilifi
CR	Comité des résidents
EP	Équipe Pays
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
FGC	Fonds Gérés par la Communauté
GDS	Gestion des déchets solides
KIMAWASCO	Compagnie des eaux et des égouts de Kilifi Malindi (Kilifi Malindi Water and Sewerage Company)
OCB	Organisation à base communautaires de Base
PFMA	Loi sur la gestion des finances publiques (Public Finance Management Act)
PPAB	Programme participatif d'amélioration des bidonvilles
PPADA	Loi sur les marchés publics et la cession de biens (Public Procurement and Assets Disposal Act)
TIC	Technologies de l'information et des communications
UDD	Département du développement urbain

Liste des figures et des tableaux

Tableau 1. Analyse FFOM du processus des fonds gérés par la Communauté à Mtwapa	8
Tableau 2. Résumé du cadre législatif pertinent pour la mise en œuvre des FGC au Kenya	10
Tableau 3: Résumé des options de décaissement des FGC discutées par l'équipe du PPAB	13
Tableau 4: enseignements tirés : cadres et ancrage du modèle	13
Tableau 5: Enseignements tirés : engagement des parties prenantes et cadres de mise en œuvre	18
Tableau 6: Résumé des critères de PPAB pour l'évaluation des propositions des FGC.....	20
Tableau 7: La liste finale des groupes des FGC de Mtwapa.....	21
Tableau 8: Enseignements tirés : processus de sélection des fgc	22
Tableau 9: Enseignements tirés de la mise en œuvre des FGC	29
Tableau 10: Enseignements tirés du suivi et de l'évaluation.....	31
Tableau 11: enseignements tirés de la mise en œuvre du projet pilote	35
Figure 1 les FGC dans approche PPAB	6
Figure 2. Une illustration du processus des FGC à Mtwapa, au Kenya.....	7
Figure 3: Une illustration des deux options du premier modèle.....	11
Figure 4: Une illustration du modèles FGC 2	12
Figure 5: Une illustration du modèle 3	12
Figure 6: Structure de l'organisation communautaire selon la méthodologie PPAB	14
Figure 7: Membres élus du comité des résidents de Mzambarauni et Majengo	15
Figure 8: Une session de sensibilisation de la communauté dans les villages de (a) Mzambarauni et (b) Majengo	16
Figure 9 : FUPOL : plateforme de participation électronique pour la prise de décision à Mtwapa.....	17
Figure 10: Les étapes clés de l'évaluation des projets.....	20
Figure 11: Mise en œuvre des projets des FGC à Mtwapa	23
Figure 12: Le processus de gestion des déchets solides entre les groupes FGC et le comté	24
Figure 13: Brouettes, pelles, râteliers et masques faciaux parmi les outils et équipements acquis pour les FGC	25
Figure 14: Groupes FGC entreprenant un exercice de collecte de déchets solides dans des sections de l'agglomération.....	25
Figure 15: Kiosques à eau gérés par la communauté	27
Figure 16: Lettre de demande d'équipement du groupe FGC de l'BSSI	28
Figure 17: Membres de la communauté formés à l'BSSI.....	28
Figure 18: BSSIs produits par le groupe Majengo RC FGC (à gauche) utilisés dans la construction d'équipements collectifs.....	29
Figure 19: Un avis sur le tableau d'affichage du bureau des CR invitant les fournisseurs à fournir des matériaux de construction.....	32
Figure 20: Raccordement des kiosques à eau aux lignes d'eau.....	33
Figure 21: Blocs d'assainissement achevés dans le quartier de Mzambarauni	33
Figure 22: Centre de ressources communautaires de Mzambarauni.....	34
Figure 23: Centre d'autonomisation communautaire de Majengo	34

Annexes

Annexe 1: Appel d'offres	36
Annexe 2. Critères d'évaluation des FCG.....	37
Annexe 3. Format de proposition standardisé	38
Annexe 4: Programme de formation aux techniques alternatives de construction.....	39

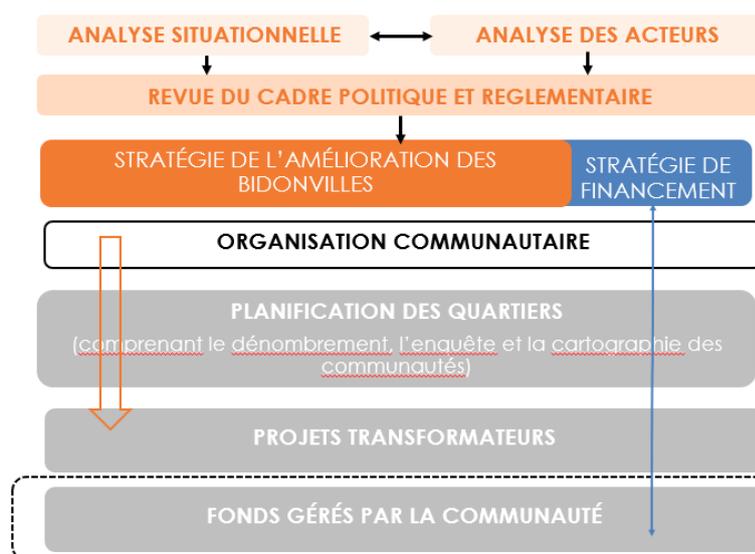
1. INTRODUCTION

Dans le cadre du Programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB), les Fonds Gérés par la Communauté (FGC) sont une approche centrée sur la communauté qui vise à donner aux communautés organisées les moyens de conceptualiser, planifier et mettre en œuvre des projets au niveau du quartier.

Les FGC consistent à canaliser une partie du financement du PPAB vers les communautés afin de soutenir des projets axés sur la communauté et menés par la communauté. Axés sur la communauté car les projets mis en œuvre par le biais des FGC se concentrent sur les principales privations des bidonvilles et l'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles, notamment la gestion des déchets solides, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à des logements abordables tout en soutenant le développement économique local et les moyens de subsistance. Menés par la communauté, car les projets sont identifiés, conçus, mis en œuvre et suivis par les communautés. L'approche des FGC a été guidée par les recherches et les expériences antérieures d'ONU-Habitat, telles que le *People's Process*, qui montrent que les projets de développement ont un impact plus important si la communauté est activement impliquée à chaque phase.

Dans le PPAB, les fonds gérés par la communauté complètent la mise en œuvre des projets de transformation - qui ont généralement une plus grande échelle - et contribuent à la mise en œuvre de la vision définie par la communauté dans l'exercice de planification du quartier. L'organisation de la communauté et les données recueillies au niveau du quartier pour l'élaboration du plan de voisinage seront également des étapes importantes pour la mise en place des FGC dans un bidonville. La Figure 1 ci-dessous montre comment les FGC complètent les autres éléments de l'approche PPAB.

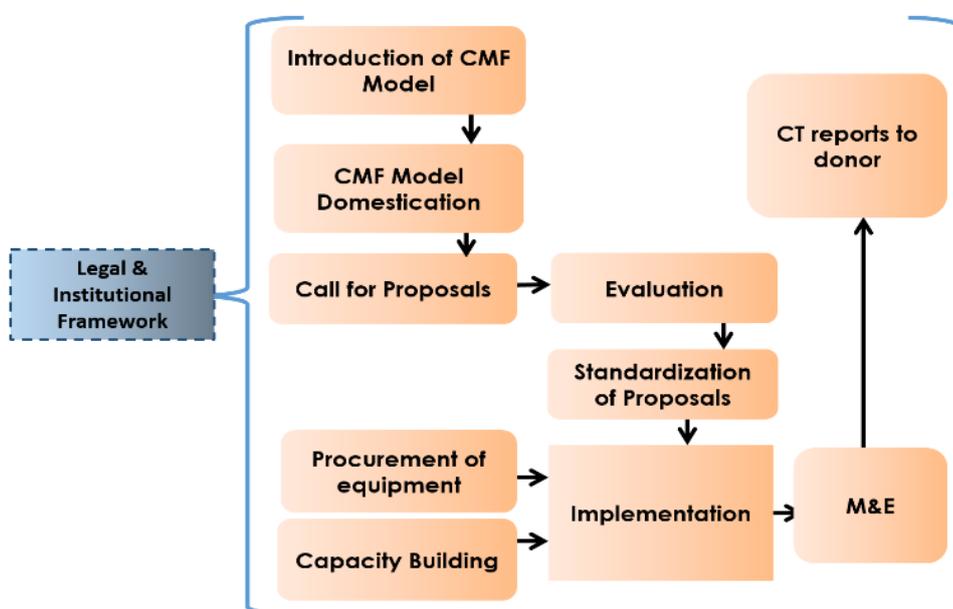
Figure 1 les FGC dans approche PPAB



Au Kenya, les FGC ont été pilotés dans les quartiers de Mzambarauni et Majengo à Mtwapa pendant la mise en œuvre du PPAB sur le terrain. L'Équipe Pays du Kenya (EP) a fait participer les résidents locaux des deux quartiers à la planification, à la conception et à la mise en œuvre de divers projets des FGC. La mise en œuvre des FGC au Kenya a été guidée par le modèle du PPAB. Dans

ce processus, le modèle a été adapté au cadre juridique et institutionnel kenyan existant. Le processus participatif pour l'adaptation du modèles FGC au Kenya a également impliqué l'adaptation de l'outil pour les FGC en tenant compte des conditions et des contextes locaux existants, y compris l'identification et la prise en compte des services déjà fournis au niveau communautaire et l'analyse de la gestion, des opérations et des activités des organisations communautaires locales. C'est ce qui a motivé la décision de cibler les organisations communautaires locales pour le financement des FGC. Dans le cadre de ce processus, sept organisations communautaires ont été sélectionnées à l'issue d'un concours et ont reçu les FGC pour mettre en œuvre des projets axés sur la communauté et menés par la communauté. Les projets portaient sur la collecte et la gestion des déchets solides, l'approvisionnement en eau par le biais de points de vente locaux et la fourniture de matériaux de construction alternatifs par la fabrication de briques durables.

Figure 2. Une illustration du processus des FGC à Mtwapa, au Kenya



La Figure 2 ci-dessus illustre les principales activités (développées dans les chapitres suivants) entreprises pendant la mise en œuvre des FGC dans les établissements de Majengo et de Mzambarauni dans la ville de Mtwapa au Kenya, dont :

- (i) Domestication du modèles FGC, y compris l'ancrage aux cadres juridiques et la définition du dispositif institutionnel ;
- (ii) Sensibilisation, mobilisation et appel à propositions de la communauté ;
- (iii) Soumission, évaluation des propositions et approbation ;
- (iv) Mise en œuvre, y compris la normalisation des propositions des FGC et le renforcement des capacités
- (v) Suivi et évaluation.

Ce rapport vise à documenter le processus des FGC à Mtwapa afin d'en extraire les principales leçons apprises par l'Équipe Pays du Kenya au cours du processus. Le document montrera comment l'approche du PPAB pour les FGC a été adaptée aux cadres institutionnels et juridiques et au contexte des quartiers de Mtwapa. Le tableau 1 ci-dessous présente une analyse FFOM du

processus des FGC à Mtwapa et résume les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du processus dans le contexte kenyan.

Tableau 1. Analyse FFOM du processus des fonds gérés par la Communauté à Mtwapa

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Les organisations existantes, y compris les organisations communautaires, qui entreprennent des activités pertinentes pouvant être intégrées dans le modèle des FGC • Une communauté organisée après le processus de planification participative du quartier. • Les domaines d'intervention identifiés découlent de la stratégie d'amélioration des bidonvilles et de la collecte de données pour le processus de planification participative des quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse des compétences de gestion des organisations communautaires • Dépendance excessive à l'égard du soutien des bailleurs de fonds • Concurrence interne entre les organisations communautaires travaillant dans la prestation de services
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien politique • Soutien des bailleurs de fonds aux organisations dans les quartiers informels • Soutien du gouvernement du comté • Possibilités de partenariats avec le secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> • Lacunes dans les cadres législatifs de soutien • Changements dans les paysages politiques nationaux

2. DÉFINITION DU MODÈLE : CADRES ET ANCRAGE

L'analyse des cadres juridiques et politiques existants permet de définir le modèle des FGC au niveau national. La mise en place des FGC dépendra également de ces cadres existants et peut être adaptée aux spécificités locales pour garantir la viabilité des FGC dans le contexte.

2.1 Cadre juridique directeur

L'IDENTIFICATION DE LA LÉGISLATION PERTINENTE

Le modèle des FGC implique le déboursement de fonds publics pour une mise en œuvre en étroite collaboration avec les institutions de niveau communautaire. Par conséquent, à des fins de responsabilisation, l'opérationnalisation des FGC nécessite une base juridique solide et l'identification de points d'entrée dans les cadres juridiques et institutionnels existants aux niveaux national et local, y compris les instruments relatifs à la gestion des finances publiques et à la participation communautaire.

Les parties prenantes des gouvernements locaux et nationaux ont identifié le cadre juridique existant pertinent pour l'opérationnalisation des FGC. La législation identifiée concernait principalement la participation des parties prenantes et la gestion des finances publiques. Afin d'identifier d'autres législations pertinentes en termes d'engagement communautaire, des consultations avec le responsable régional chargé de l'enregistrement des OCB ont eu lieu.

RÉVISION

Le processus d'examen a impliqué l'Equipe Pays et ONU-Habitat et s'est principalement concentré sur la¹loi n° 18 de 2012 sur la gestion des finances publiques (PFMA), la loi sur les comtés et le gouvernement et la loi sur les villes des zones urbaines. En dépit de législations claires et adéquates sur la participation publique, l'équipe du PPAB a rencontré des obstacles juridiques majeurs concernant les instruments de gestion financière existants pour soutenir le décaissement des FGC.

La PFMA n'a pas été explicite sur l'orientation du transfert de fonds publics sous la gestion d'entités publiques vers des entités non publiques. Cependant, comme le modèle de PPAB prévoyait le versement direct des fonds des FGC aux communautés pour qu'elles dirigent la mise en œuvre des projets, l'EP a dû chercher d'autres cadres législatifs pour ancrer les FGC et protéger les fonds contre la mauvaise gestion des groupes. En effet, comme les fonds des FGC seraient acheminés par une institution publique (Département du développement urbain - UDD) vers les communautés, ces fonds devaient être soumis aux procédures d'audit kenyanes. Cela risquait de poser des problèmes de responsabilité, car des questions d'audit risquaient de se poser sur le cadre juridique auquel l'UDD se référerait pour transférer directement les fonds aux groupes. La² loi sur les marchés publics et la cession des actifs (PPADA) de 2015 a été identifiée. Les parties pertinentes de la PPADA, en particulier la partie IX, prévoyaient des méthodes d'acquisition de biens, de travaux et de services pour les entités publiques. Le tableau 2 ci-dessous résume l'analyse des

¹ Loi du Parlement du Kenya visant à assurer la gestion efficace des finances publiques par le gouvernement national et les gouvernements des comtés ; la responsabilité de surveillance du Parlement et des assemblées des comtés ; les différentes responsabilités des entités gouvernementales et autres organismes, et à des fins connexes

² La loi sur les marchés publics et la cession d'actifs permet aux entités publiques de passer des marchés publics de manière efficace

législations existantes et présente les législations et sections spécifiques qui ont apporté un soutien adéquat à la mise en œuvre des FGC.

Tableau 2. Résumé du cadre législatif pertinent pour la mise en œuvre des FGC au Kenya

Participation communautaire	La Constitution du Kenya	<ul style="list-style-type: none"> La loi suprême considère la participation des parties prenantes comme un pilier essentiel qui donne au public la possibilité de contribuer aux processus de prise de décision. Articles 10 (2) a, b et c), 27, 33, 174 et 201. Tous ont apporté un soutien pertinent pour l'inclusion de la communauté dans la formulation et la mise en œuvre d'un FGC fonctionnel.
	Loi sur le gouvernement du comté	<ul style="list-style-type: none"> Les parties VIII et XI de la CGA encouragent la participation des citoyens à la gouvernance des zones urbaines et des villes.
	Loi sur les zones urbaines et les villes	<ul style="list-style-type: none"> Prévoit le principe de la gouvernance et de la participation des résidents.
Financement de projets	Loi de 2015 sur les marchés publics et l'élimination des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Établit des procédures pour des marchés publics efficaces par des entités publiques et pour prévoir d'autres questions connexes. La partie IX porte sur les marchés publics de biens, de travaux et de services.
	Loi n° 18 de 2012 sur la gestion des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> Aucun cadre pour guider le déboursement direct de fonds publics à des groupes communautaires ou à des entités non publiques.

2.2 Identification des options pour le décaissement des fonds et l'ancrage

Sur la base de cette analyse, l'Équipe Pays du PPAB a entrepris de concevoir des options pour le décaissement des FGC en fonction du contexte kenyan. Trois options ont été développées pour guider le décaissement des fonds aux communautés. Elles sont résumées dans le tableau 4 ci-dessous.

Ces travaux ont finalement abouti à l'adoption de la ³ loi sur les marchés publics et la cession d'actifs. La PPADA prévoyait la passation de marchés pour les besoins des groupes des FGC par l'intermédiaire des organismes publics existants. En l'absence de législation qui guide le décaissement des fonds aux communautés et assure la responsabilité des fonds, le PPADA a été choisi comme référence pour la gestion des fonds dans le cadre des FGC. L'idée principale était de s'assurer que les fonds étaient correctement comptabilisés tout en maintenant les principes de transparence, de participation et de subsidiarité.

2.2.1 Modèle 1 : Transfert direct de fonds aux groupes des FGC

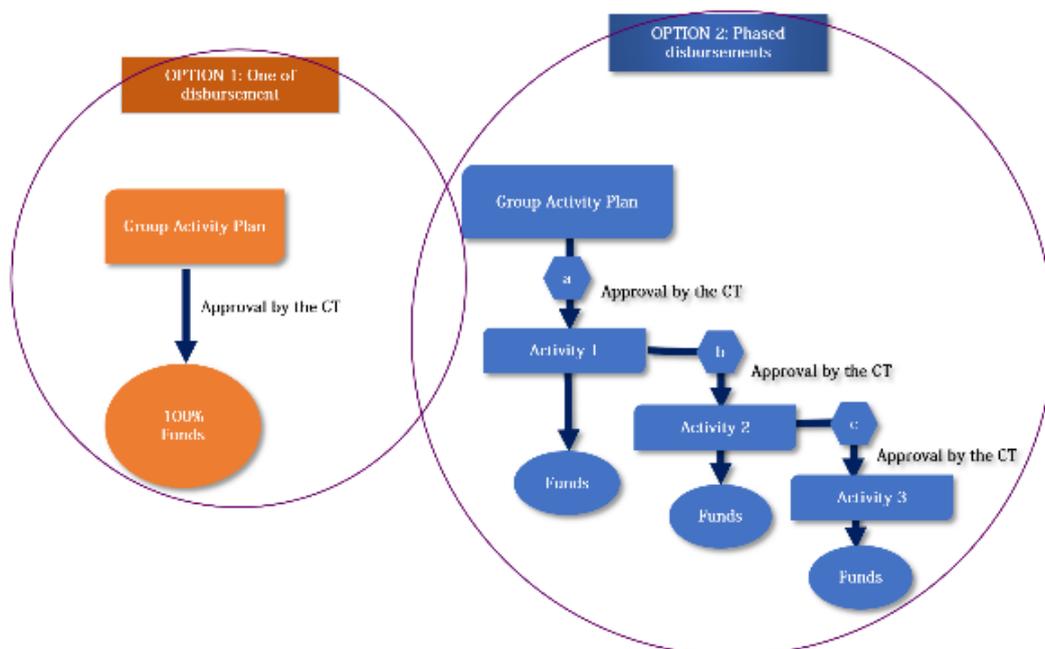
Le premier modèle illustré dans la Figure 3 ci-dessous envisageait deux options:

³ La loi sur les marchés publics et la cession d'actifs permet aux entités publiques de passer des marchés publics de manière efficace

- Option 1 : Transfert de la totalité du budget département du développement urbain (UDD) vers le compte bancaire de chacun des groupes des FGC en fonction de leur plan de travail et de leur calendrier d'activités.
- Option 2 : Décaissement des fonds par tranches convenues - 20 %, 50 % et 30 % du budget du projet - sous réserve d'une gestion et d'une comptabilité appropriées de chaque tranche.

Le modèle 1 a été rejeté car il ne disposait pas d'un cadre juridique clair permettant le versement direct de fonds publics à des entités extérieures au secteur public. Ce modèle aurait entraîné des problèmes de responsabilité/audit pour l'agence chef de file UDD.

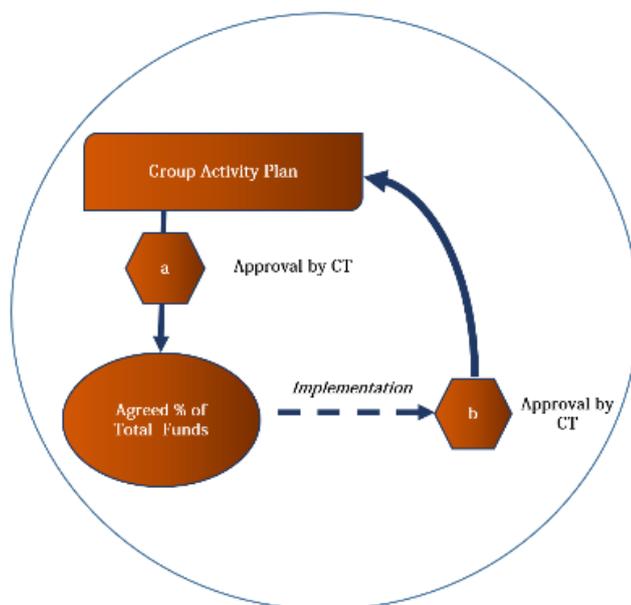
Figure 3: Une illustration des deux options du premier modèle



2.2.2 Modèle 2 : Déboursement de fonds par activité

Le modèle 2 préconise un déboursement des fonds en fonction des activités spécifiques du plan de travail des groupes des FGC. Dans ce modèle, comme l'illustre la **Figure 4** ci-dessous, les groupes des FGC devaient soumettre aux EP budgets d'activités. Une fois approuvés, les fonds destinés à cet ensemble spécifique d'activités seraient directement transférés sur le compte bancaire du groupe. Les groupes des FGC rendraient compte de l'utilisation des fonds au moyen de rapports financiers, de reçus d'achat, de relevés bancaires et de toute autre forme de documents comptables. Cette option ne s'appuyait pas non plus sur un cadre juridique.

Figure 4: Une illustration du modèles FGC 2



2.2.3 Modèle 3 : Achat direct d'équipements FGC

Le modèle 3, illustré dans la **Figure 5** ci-dessous, recommande l'acquisition des matériaux initiaux requis par les activités des groupes FGC directement par le DDU avec le soutien de l'Equipe de Pays. Les groupes FGC seraient ensuite chargés de gérer les fonds générés par ces actifs et équipements initiaux au cours de la mise en œuvre des activités des FGC. Cette option a été préférée car elle pourrait être juridiquement fondée sur la loi sur les marchés publics et la cession d'actifs (PPADA) du Kenya.

Figure 5: Une illustration du modèle 3

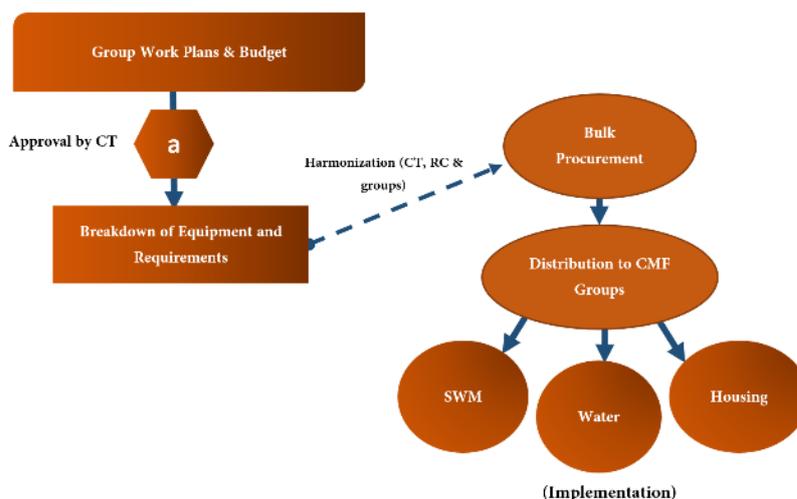


Tableau 3: Résumé des options de décaissement des FGC discutées par l'équipe du PPAB

Modèle	Processus	Commentaires
Modèle 1 : Transfert direct de fonds du département du développement urbain (UDD) aux groupes des FGC	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble du budget des FGC est transféré sur les comptes bancaires du groupe. Le décaissement peut se faire par tranches convenues - 20 %, 50 % et 30 % du budget du projet - sous réserve d'une gestion et d'une comptabilité adéquates de chaque tranche. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'un cadre juridique d'appui clair permettant le versement direct de fonds publics à des entités extérieures au secteur public. Cela peut entraîner des problèmes de responsabilité
Modèle 2 : Décaissement de fonds par activité	<ul style="list-style-type: none"> Déboursement des fonds sur la base du plan de travail des activités du groupe FGC soumis à l'EP. Les fonds des FGC sont directement transférés sur le compte bancaire du groupe pour financer les budgets d'activité approuvés. Les groupes des FGC dépensent et comptabilisent les fonds utilisés (rapports d'activité et rapports financiers, reçus d'achat, relevés bancaires et toute autre forme de documents comptables). 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'un cadre juridique d'appui clair permettant le versement direct de fonds publics à des entités extérieures au secteur public. Cela peut entraîner des problèmes de responsabilité
Modèle 3 : Acquisition directe des exigences des FGC par les organismes chefs de file	<ul style="list-style-type: none"> L'EP reçoit et évalue la liste des équipements et des besoins des groupes FGC L'UDD, qui est l'organisme gouvernemental responsable, se charge des besoins en matière de FGC pour le compte des groupes FGC. Les produits et les fonds générés par l'utilisation des équipements achetés sont directement reçus, gérés et comptabilisés par les groupes des FGC. 	<ul style="list-style-type: none"> Le processus nécessite l'engagement de la communauté pour fournir les spécifications. Modèle recommandé à partir de la loi sur les marchés publics et la cession des actifs de 2015.

Tableau 4: enseignements tirés : cadres et ancrage du modèle

ENSEIGNEMENTS TIRÉS : CADRES ET ANCRAGE DU MODÈLE	
<ul style="list-style-type: none"> Le cadre juridique existant détermine la décision du modèle préféré pour les FGC. <p>Les principaux défis rencontrés concernant le cadre juridique existant, principalement en matière de gestion financière, sont les suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> Manque de soutien juridique clair pour le versement direct de fonds aux OCB. Les FGC sont classés comme des fonds publics car les fonds sont acheminés par un organisme public et leur versement à des entités extérieures aux systèmes gouvernementaux présente des obstacles juridiques majeurs. Difficultés à identifier les dispositions juridiques pertinentes pour ancrer les modèles des FGC et soutenir le transfert de fonds aux groupes communautaires chargés de la mise en œuvre. 	
À faire	À ne pas faire
Envisager de soutenir le cadre juridique	Ne décaissez pas de fonds sans mécanismes de comptabilité.

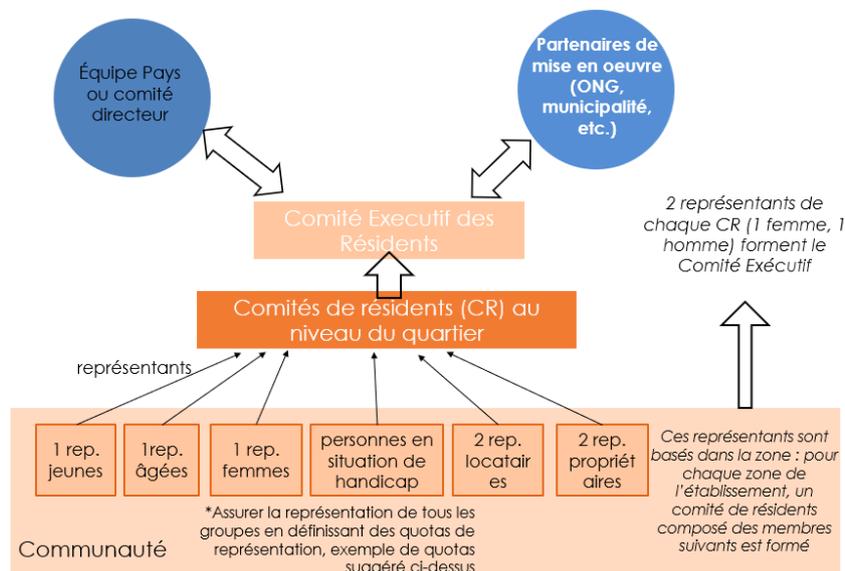
3. DÉFINITION DU MODÈLE : ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET CADRE DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre des FGC a impliqué un ensemble de parties prenantes dans l'esprit du principe du PPAB de renforcement des capacités et de création de partenariats entre les communautés, le gouvernement et les bailleurs de fonds. La planification, la conception et la mise en œuvre des FGC ont impliqué l'Équipe Pays (EP) du PPAB, composée de responsables techniques du gouvernement national et local, des communautés et des institutions de base représentées⁴ par le Comité des Résidents (CR), des organisations communautaires locales avec le soutien technique d'ONU-Habitat.

3.1 Organisation communautaire

Dans l'exemple du Kenya, l'engagement communautaire a été assuré par l'organisation de la communauté selon l'approche PPAB. L'organisation de la communauté a été considérée comme un outil efficace pour l'engagement communautaire pendant les initiatives de mise à niveau du PPAB. La structure de représentation communautaire établie pendant l'exercice de planification participative des quartiers a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre des FGC dans les quartiers de Majengo et de Mzambarauni. La **Figure 6** ci-dessous illustre la structure de l'organisation communautaire pour l'engagement efficace des communautés au Kenya.

Figure 6: Structure de l'organisation communautaire selon la méthodologie PPAB



LE COMITÉ DES RÉSIDENTS

Pour garantir l'engagement de la communauté, l'approche du PPAB a inclus l'élection de deux Comités de Résidents (CR), un par quartier, pour représenter les intérêts des deux communautés et pour assurer un canal de

⁴ Le Comité des Résidents (CR) est une institution de niveau communautaire élue par les résidents de Majengo et Mzambarauni lors du processus de planification du quartier pour représenter les intérêts de la communauté.

communication pendant le processus. Le processus d'élection des CR a été supervisé par l'Équipe Pays (EP) du PPAB, ce qui a permis de créer un comité de neuf membres pour Majengo et Mzambarauni. Les membres du CR ont représenté les intérêts des différents membres des deux communautés.

Figure 7: Membres élus du comité des résidents de Mzambarauni et Majengo



La structure finale avec 9 membres élus par CR, s'inspire des précédents programmes d'amélioration des bidonvilles au Kenya et comprend des représentants des femmes (1), des jeunes (1), des personnes handicapées (1), des propriétaires de la structure (4) et des locataires (2) et en plus :

- ⁵Le chef de zone du site de Majengo Kanamai (désigné d'office, représentant la branche du gouvernement national chargée de la sécurité intérieure) ; et
- Le membre régional de l'Assemblée du comté a été constitué en tant que membre d'office désigné, représentant l'⁶Assemblée du comté et le soutien politique de la base.

Les comités ont ensuite été formellement enregistrés auprès des agences gouvernementales nationales et des comtés concernés. L'institutionnalisation du Comité des Résidents a légitimé les CR en tant que représentants des communautés des quartiers.

LE COMITÉ EXÉCUTIF DES RÉSIDENTS AU NIVEAU DE L'ÉTABLISSEMENT

Après l'élection du CR par la communauté, les membres ont été invités à élire trois membres qui seront nommés président, trésorier et secrétaire. Il a été convenu que le poste de trésorier sera occupé par une femme pour une présentation équitable. Les trois fonctionnaires de chaque CR ont formé le Comité exécutif des résidents (CER) qui était l'organe décisionnel le plus élevé au niveau de l'établissement.

3.2 Sensibilisation de la communauté

L'EP a mené des activités de mobilisation et de sensibilisation de la communauté dans les deux quartiers afin de partager le programme avec la communauté en vue de sa mise en œuvre. Les activités de mobilisation et de sensibilisation de la communauté visaient à

- i. Informer la communauté sur le processus, les concepts clés de la mise à niveau et sur leurs rôles ;

⁵ Le chef de zone est le représentant du bureau du président de la République du Kenya. Il/elle est également responsable de la sécurité au niveau communautaire.

⁶ Equivalent local du parlement au niveau du gouvernement du comté.

- ii. Collecte de données et d'informations sur les établissements ;
- iii. Renforcer les capacités des communautés et des organismes de mise en œuvre" ; et
- iv. Engager les parties prenantes dans les principaux processus décisionnels que le processus implique.

Le comité intérimaire et les comités résidents ont mobilisé et sensibilisé la communauté par le biais de barazas publiques où ils ont invité des membres de la communauté. Les *barazas*⁷ communautaires ont fourni des plates-formes de sensibilisation à la communauté dans son ensemble, en plus de la diffusion d'informations par le biais des institutions religieuses et d'autres lieux publics. Les barazas ont eu lieu au centre communautaire de Majengo/MAKIO et au terrain de jeu de Mzambarauni à des dates fixes communiquées à l'avance à la communauté. Les lieux publics tels que les églises, les mosquées et les centres communautaires ont été utilisés pour la diffusion d'informations par des annonces verbales pendant la séance de prière et par des affiches.

Figure 8: Une session de sensibilisation de la communauté dans les villages de (a) Mzambarauni et (b) Majengo



Des parties prenantes plus larges ont été engagées par le biais de canaux de participation citoyenne couramment utilisés, notamment des ateliers et des forums pour les CR et les groupes des FGC organisés par l'EP.

Enfin, le projet a également tiré parti des plateformes en ligne pour la sensibilisation de la communauté, y compris plateformes de médias sociaux comme Facebook⁸ ou la plateforme d'e-participation FUPOL⁹ présentée dans l'encadré 1 ci-dessous. Cela a fourni des canaux essentiels pour la participation des citoyens, en particulier des jeunes. L'utilisation de plates-formes électroniques était une approche innovante qui complétait les barazas communautaires traditionnelles et les affiches sur papier et qui était moins coûteuse en termes de temps et de travail que les autres canaux. La gestion des deux plates-formes a été assurée par le responsable TIC du PPAB,

⁷ Les *barazas* sont une forme de rassemblement public au niveau de la communauté au Kenya pour diffuser des informations lors de grands rassemblements communautaires.

⁸ (https://web.facebook.com/search/top/?q=mtwapa%20slum%20upgrading%20project&epa=SEARCH_BOX)

⁹ FUPOL est une plateforme en ligne pilotée en PSUP par laquelle les opinions peuvent être automatiquement collectées, analysées et interprétées à grande échelle. Le FUPOL a été adopté par le PSUP pour renforcer la participation des citoyens en assurant la circulation de l'information entre les organismes d'exécution et la communauté. www.fupol.eu

également membre de l'EP, qui a téléchargé les informations et recueilli les contributions des communautés dans les plates-formes. Ces informations ont été partagées avec les autres membres de l'EP lors de réunions techniques pour discussion et retour d'information. Les informations ont été partagées avec les communautés sous forme d'images et de récits sur les événements en cours et prévus.

Figure 9 : FUPOL : plateforme de participation électronique pour la prise de décision à Mtwapa

FUPOL : plate-forme de participation électronique pour la prise de décision
(<http://www.fupol.eu/en/solutions/fupol-in-action/mtwapa>)

FUPOL-Mtwapa est une plateforme de participation en ligne mise en place pour établir un canal de communication bidirectionnel avec les communautés. La plateforme dispose d'une page Facebook et d'un blog en façade. La plateforme a permis de présenter des informations provenant des médias sociaux et des journaux afin d'obtenir une meilleure image des défis locaux dans les établissements. La plateforme a également permis de recueillir les commentaires et les opinions de la communauté dans les activités mises en œuvre.

La plate-forme a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'activités au niveau des quartiers. En outre, la plate-forme visait à fournir des contributions au processus de prise de décision politique. Diverses réunions avec le gouvernement local et les anciens de la communauté ont été organisées pour assurer la validation de cette plateforme dans le processus de modélisation et de prise de décision politique. La communauté a accueilli très favorablement l'utilisation de la technologie pour une meilleure communication avec les décideurs afin d'exprimer leurs besoins.

3.3 Cadre de mise en œuvre

La définition du cadre de mise en œuvre des FGC doit se faire en collaboration avec les représentants de la communauté. Cette consultation des communautés permettra d'identifier qui peut mettre en œuvre les projets, sur quoi porteront les projets à financer par ce mécanisme et les options de décaissement des fonds - alignées sur les options prévues par le cadre juridique, comme on l'a vu dans le chapitre ci-dessus.

La mise en œuvre des FGC au Kenya a nécessité l'inclusion des organisations communautaires intéressées opérant dans les établissements de Majengo et de Mzambarauni. L'accent a été mis sur l'inclusion d'organisations communautaires qui encouragent l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les établissements. Les membres de ces organisations communautaires ont été engagés dans le processus de planification pour compléter les efforts des CR. Les membres des organisations communautaires ont joué un rôle essentiel en soutenant les CR et l'Equipe Pays dans la mise en place des FGC et, pendant la mise en œuvre, ont renforcé les mécanismes de retour d'information entre l'EP du PPAB et la communauté.

CRITÈRES D'ÉLECTION POUR LES OCB

Au Kenya, il a été établi que les groupes bénéficiant des fonds gérés par la communauté (FGC) seraient des organisations communautaires de base (OCB) sélectionnées de manière compétitive pour mettre en œuvre le modèle des

FGC à Majengo et Mzambarauni. Pour cela, des critères d'évaluation définissant les conditions minimales qu'une OCB devait remplir pour bénéficier des fonds FGC ont été élaborés par l'Equipe Pays en collaboration avec le CR et le soutien des OCB.

La sélection des organisations communautaires qualifiées a impliqué un comité composé des CR, de l'EP, de l'ONU-Habitat avec le soutien des responsables du développement communautaire du comté de Kilifi qui ont joué un rôle important dans la vérification de l'authenticité des organisations communautaires intéressées.

Tableau 5: Enseignements tirés : engagement des parties prenantes et cadres de mise en œuvre

ENSEIGNEMENTS TIRÉS : ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET CADRES DE MISE EN ŒUVRE	
<ul style="list-style-type: none"> Le CR est essentiel pour garantir que les intérêts de la communauté sont pris en compte. Comme pour tout autre poste de direction, les intérêts personnels des membres du CR peuvent parfois l'emporter sur les intérêts de la communauté, ce qui contrarie les efforts de prise de décision. L'élection des représentants de la communauté dans le cadre d'un processus électoral transparent et l'élaboration d'un mandat clair peuvent aider à surmonter certains de ces problèmes. Les relations et les partenariats entre la communauté, le gouvernement et d'autres organisations ont été renforcés grâce à une étroite coopération dans le processus. L'inclusion de toutes les parties intéressées et la définition de rôles clairs pour chaque partie prenante ont réduit les incidences de conflits. 	
À faire	À ne pas faire
Travailler en étroite collaboration avec le CR et la communauté en général pour identifier la mise en œuvre mise en place des FGC. Ils ont une meilleure connaissance des besoins et des défis de la communauté au niveau local.	Évitez de prendre les recommandations des CR sans faire preuve de diligence raisonnable à l'égard des groupes des FGC potentiels. L'identification des groupes éligibles doit être éclairée par des critères de sélection convenus.
Engager les parties prenantes dans le développement du modèle des FGC, y compris les méthodes alternatives pour la mise en œuvre des FGC.	
Introduire les FGC au tout début du PPAB pour permettre à des groupes sélectionnés de grandir avec les buts et objectifs du programme et de les internaliser. Pour cela, combiner les ateliers des parties prenantes engageant les CR, les barazas, les plateformes de médias sociaux en ligne, entre autres.	

4. PROCESSUS DE SÉLECTION DES FGC

4.1 Appel à propositions

Les appels d'offres pour les FGC ont été lancés par le biais d'affiches placées stratégiquement dans les établissements. Ils ont également été affichés sur les plateformes de participation en ligne, notamment FUPOL et Facebook. Groupes communautaires intéressés à entreprendre des projets de développement communautaire connexes ont été encouragés à poser leur candidature au FGC. Le processus était ouvert aux groupes communautaires intéressés à entreprendre des projets de développement communautaire liés au FUPOL. L'appel à propositions pour les FGC a été guidé par les articles pertinents de la loi sur le gouvernement du comté, notamment articles 91¹⁰, 95¹¹ et 96¹² sur les modalités et les plateformes de participation des citoyens, de communication et d'accès à l'information. Cela a permis d'assurer la transparence de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre des FGC.

Voir Annexe 1 Appel d'offres

4.2 Évaluation des propositions

Sept organisations communautaires ont été identifiées par les CR dans le cadre du processus d'évaluation, en donnant la priorité organisations encourageant la participation des femmes et des jeunes, en entreprenant des projets pertinents dans les deux localités et en promouvant les projets soumis.

SOUSSION

Les propositions ont été soumises en version papier et par le biais de canaux en ligne. Des bureaux spécifiques, notamment les centres de ressources communautaires, les bureaux des CR et le bureau du chef de zone, ont été identifiés comme points de dépôt des propositions sur papier. Les propositions en version électronique ont été envoyées par courrier électronique à des membres spécifiques de l'EP à des fins de transparence. Le secrétaire du CR était le point de contact local chargé de collecter les propositions soumises en version électronique et en version papier et de compiler le registre des propositions. Après l'expiration du délai de soumission fixé, les propositions compilées ont été ouvertes en présence du CR et des organisations communautaires concernées pour évaluation. Sept propositions ont été reçues de groupes d'organisations communautaires qui s'occupent principalement de la gestion des déchets solides et de l'amélioration de l'accès aux services d'eau au niveau communautaire.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour l'évaluation des propositions, un ensemble de critères d'évaluation des FGC a été défini. Ces critères de sélection (voir Annexe 2) ont été influencés par les critères généraux du PPAB pour les FGC, résumés dans le **Tableau 6** ci-

¹⁰ Mise en place de modalités et de plates-formes de participation des citoyens. Le gouvernement du comté doit faciliter la mise en place de structures pour la participation des citoyens, notamment : a) des plates-formes basées sur les technologies de l'information et de la communication.

¹¹ Cadre de communication du comté (1) Un gouvernement de comté doit établir des mécanismes pour faciliter la communication publique et l'accès à l'information sous la forme de médias ayant la plus grande portée publique dans le comté

¹² Accès à l'information (1) Tout citoyen kényan a accès, sur demande, aux informations détenues par les autorités d'un comté ou par une de leurs unités ou départements ou par tout autre organe de l'État, conformément à l'article 35 de la Constitution.

dessous. Ces critères ont guidé le processus d'évaluation en mettant l'accent sur les projets qui abordaient les domaines d'intervention prioritaires ciblés identifiés dans les plans de quartier de Majengo et Mzambarauni.

Tableau 6: Résumé des critères de PPAB pour l'évaluation des propositions des FGC

1. Les projets s'inscrivent dans le cadre de Cinq privations de bidonvilles
2. Les projets portent sur l'esprit d'entreprise, les opportunités commerciales et la création de moyens de subsistance
3. Le projet est dirigé par la communauté, participatif et inclusif
4. Plan de travail détaillé, budget, cadre logique et suivi et évaluation clairs
5. Proposition de projet durable et plan d'affaires
6. Un mécanisme de fonds renouvelable pour le recouvrement et le réinvestissement des fonds

La définition des critères d'évaluation a été suivie par la formation d'une équipe d'évaluation composée de membres de l'EP et des CR. L'implication des CR dans l'évaluation a permis d'authentifier la véracité des groupes évalués en s'assurant qu'ils avaient fait leurs preuves en matière de service à la communauté. En outre, l'engagement des CR dans l'évaluation des propositions visait à renforcer leurs capacités afin de leur permettre de diriger le processus en cas de reproduction du modèle des FGC. L'évaluation des propositions a suivi un processus en trois étapes illustrées dans la **Figure 10** ci-dessous :

Figure 10: Les étapes clés de l'évaluation des projets



EXAMEN DES PROPOSITIONS DES FGC

Ce processus s'est concentré sur l'examen des exigences budgétaires, de la viabilité et de la durabilité du projet. L'examen a analysé les objectifs du groupe, les activités proposées, la gestion financière et les systèmes de suivi et d'évaluation. Les propositions devaient inclure des plans de projet détaillés, des budgets et un cadre logique. Une matrice d'évaluation a été élaborée pour faciliter l'examen et la comparaison des propositions soumises.

ENTRETIENS INDIVIDUELS

Les candidats qui répondaient aux critères fixés pour l'évaluation des projets (les sept groupes dans le cas du Kenya) ont été invités à des entretiens individuels interactifs pour discuter et valider le contenu de leurs propositions. Les groupes ont été contactés et mobilisés par des appels téléphoniques (aux contacts indiqués dans les documents de candidature) et par le bouche-à-oreille des CR. Lors des entretiens individuels, les groupes étaient représentés par leurs présidents, secrétaires et trésoriers. Les présentations faites par les groupes lors de ces entretiens ont porté sur la structure organisationnelle des OCB, l'étendue des travaux et leur localisation, la méthodologie de mise en œuvre, la durabilité des projets, entre autres aspects spécifiques aux projets.

VISITE SUR LE TERRAIN POUR ÉVALUER LES ACTIVITÉS DES CANDIDATS

Une partie de l'évaluation a consisté en des visites sur le terrain par l'équipe d'évaluation afin de confirmer et d'évaluer la pertinence des activités mises en œuvre par les groupes évalués. Cette visite sur le terrain a permis de vérifier les informations fournies dans les propositions et d'évaluer la viabilité et l'acceptation des projets proposés par la communauté dans la zone.

4.3 Sélection des groupes des FGC

Après le processus d'évaluation, les sept organisations communautaires de base (OCB) qui avaient soumis des demandes ont été sélectionnées pour mettre en œuvre des projets de gestion des déchets solides, d'approvisionnement en eau et de logement- résumés dans le **Tableau** Error! Reference source not found.7 ci-dessous.

Tableau 7: La liste finale des groupes des FGC de Mtwapa

GRUPE CMS	ACTIVITÉS
1. Groupe de femmes de Maamuzi	Gestion des déchets solides
2. Mwandoma OCB	Gestion des déchets solides
3. Mungu Pamoja Nasi	Eau
4. Le club sportif de Mzambarauni	Amélioration du terrain de sport
5. Groupe de jeunes travailleurs Mzambarauni	Gestion des déchets solides
6. Majengo PPAB RC	Fabrication de briques
7. Mzambarauni PPAB RC	Gestion des déchets solides

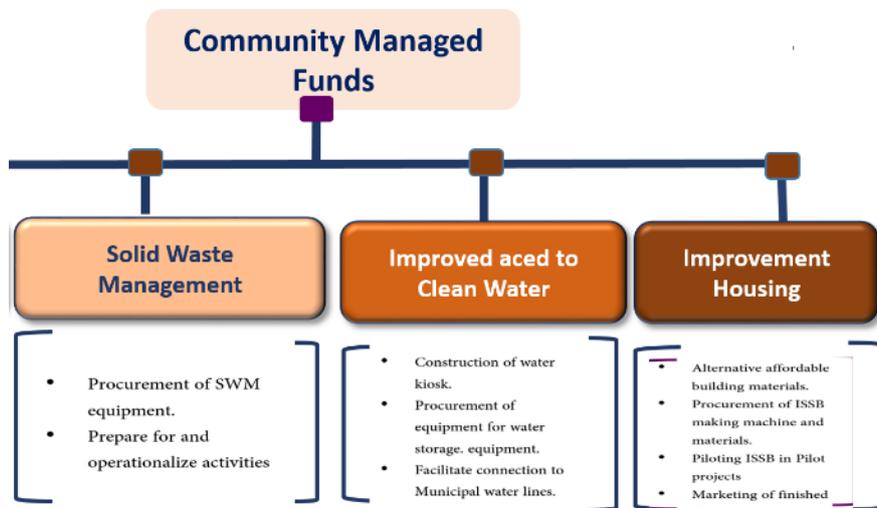
Tableau 8: Enseignements tirés :
processus de sélection des fgc

ENSEIGNEMENTS TIRÉS : PROCESSUS DE SÉLECTION DES FGC	
<ul style="list-style-type: none"> • L'implication des CR dans les groupes des FGC qui soumettent des propositions crée des risques de partialité car ils étaient susceptibles de favoriser le groupe dont ils font partie. Il convient d'éviter cela en incluant cette condition dans les groupes ou les critères de sélection des projets. • Les groupes des FGC ont fait preuve de bonnes compétences dans la formulation de propositions simples. Toutefois, leurs compétences en matière de gestion - en particulier gestion financière, qui est essentielle pour la réalisation des FGC - étaient limitées. Les lacunes dans les capacités des groupes FGC doivent être évaluées pour permettre le développement d'activités claires de renforcement des capacités. • La sélection des groupes des FGC prend du temps et doit être planifiée, car cette partie du processus est importante pour la transparence et pour éviter les conflits. 	
À faire	À ne pas faire
Le CR doit être exclu des groupes des FGC.	Ne vous fiez pas uniquement aux recommandations des CR sans faire preuve de diligence raisonnable pour la sélection des groupes des FGC.
L'évaluation devrait tenir compte des initiatives en cours des groupes des FGC et de leur suivi des services. Il est généralement plus durable de soutenir les groupes qui entreprennent déjà des activités.	Évitez de pousser les groupes qui manquent d'intérêt à participer au programme.

5. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DES FGC

Les FGC sélectionnés se concentraient sur les questions de gestion des déchets solides, d'accès à l'eau potable et d'amélioration du logement, comme l'illustre la Figure 11 ci-dessous. Les activités des FGC visaient à compléter la prestation de services existante du comté pour améliorer les conditions de vie à Majengo et Mzambarauni.

Figure 11: Mise en œuvre des projets des FGC à Mtwapa



5.1 Normalisation des propositions et passation des marchés des FGC

Les groupes des FGC sélectionnés et l'EP se sont mis d'accord sur la nécessité de normaliser les propositions pour en faciliter la gestion et établir des procédures opérationnelles standard. Cela a été particulièrement pertinent dans le cas du Kenya puisque plusieurs des propositions approuvées comprenaient la gestion des déchets. L'élaboration d'un format de proposition standard, présenté en Annexe 3, comprenait l'identification d'activités et de résultats similaires afin d'éclairer l'élaboration de méthodes de livraison standard. Le processus de développement de cet outil a impliqué les groupes FGC et les CR Majengo et Mzambarauni. La normalisation des propositions des FGC visait également à faciliter l'acquisition de matériel pour les groupes des FGC. Le processus comprenait la normalisation des exigences en matière d'équipement pour chaque groupe. Conformément au modèle de décaissement des fonds choisi - en accord avec le cadre juridique - l'EP a supervisé l'ensemble du processus de passation de marchés en assurant le contrôle de la qualité et le respect des montants budgétisés. Néanmoins, les CR et les groupes des FGC ont fourni les spécifications des matériaux en sélectionnant des outils d'usage courant faciles à trouver et à entretenir.

Voir Annexe 3. Format de proposition standardisé du PPAB

5.2 Renforcement des capacités

L'EP a continuellement amélioré les capacités des groupes des FGC en termes de gestion de projets et de compétences financières. Les groupes des FGC ont participé à toutes les activités de formation destinées aux CR. Les groupes FGC ont participé aux ateliers de préparation du plan de quartier participatif. Cela a permis aux groupes des FGC aligner leurs activités sur la mise en œuvre du plan de quartier tout en aidant les CR à mobiliser et à sensibiliser la communauté pour la collecte de données et l'engagement. Des formations techniques spécifiques en fonction du champ d'action de chacun des groupes ont été assurées.

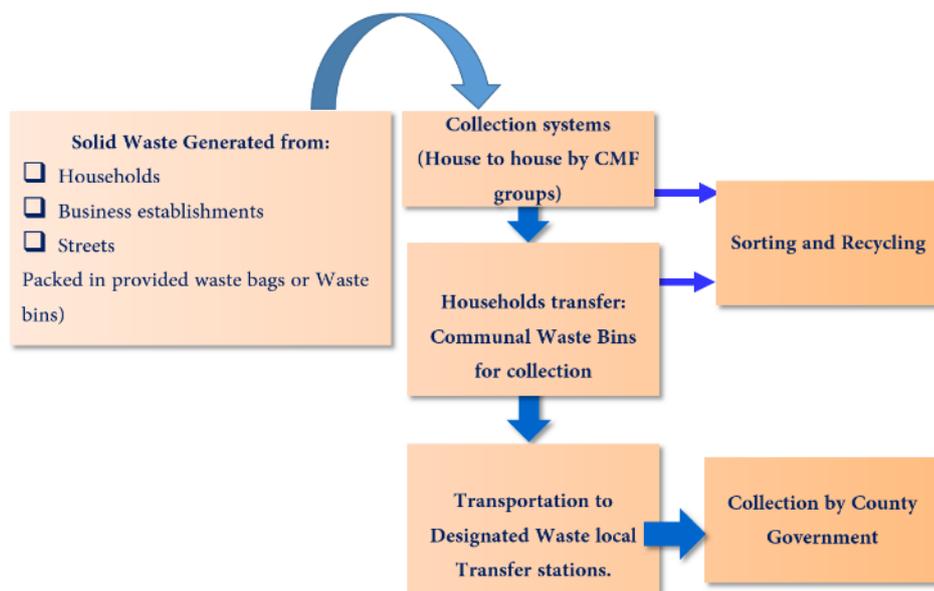
5.3 Mise en œuvre des projets des FGC

Les sept groupes des FGC ont assuré la gestion quotidienne des projets et ont dirigé la mise en œuvre des activités.

LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

Cinq d'entre eux étaient engagés dans des activités de gestion des déchets solides. Cela a nécessité une coordination et un alignement des activités des groupes. Les groupes ont établi avec le soutien des CR des zones d'opération dans les deux établissements - avec 100 à 150 structures chacune environ. L'EP a engagé les groupes des FGC dans la préparation d'une stratégie standard de mise en œuvre de la gestion des déchets solides illustrée dans la **Figure 12** ci-dessous. La stratégie décrivait un processus systématique de transfert des déchets solides du niveau des ménages aux points de collecte finaux. En outre, il a été proposé que l'achat en gros des équipements accélère le processus tout en maintenant les coûts à des niveaux gérables. Les groupes se sont mis d'accord sur l'équipement nécessaire, y compris brouettes, les râteliers, les poubelles, les vêtements de protection et les charrettes à bras, ont fourni les spécifications, ont identifié les fournisseurs locaux et ont obtenu et évalué les devis.

Figure 12: Le processus de gestion des déchets solides entre les groupes FGC et le comté



Les groupes des FGC utilisent des chariots manuels pour la collecte des déchets ménagers et pour le transfert des déchets vers des stations de transfert de déchets désignées, où ils sont collectés par le gouvernement du comté. Les membres de la communauté qui bénéficient des services de collecte des déchets contribuent volontairement à une redevance mensuelle convenue pour financer l'entretien des équipements et la gestion générale contribuant à la durabilité du modèle d'entreprise. Depuis le début de la mise en œuvre, les groupes des FGC chargés de la gestion des déchets collectent en moyenne 10 USD par mois pour leurs services.

La mise en œuvre des FGC a permis de renforcer les capacités des membres des groupes des FGC et d'améliorer leur prestation de services à la communauté. Les activités des groupes des FGC en matière de gestion des déchets ont amélioré les conditions de vie dans les établissements, tandis que les relations entre les groupes FGC et le gouvernement du comté se sont renforcées.

Figure 13: Brouettes, pelles, râpeaux et masques faciaux parmi les outils et équipements acquis pour les FGC



Figure 14: Groupes FGC entreprenant un exercice de collecte de déchets solides dans des sections de l'agglomération



AMÉLIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Mungu Pamoja Nasi était une organisation communautaire existante qui mettait en œuvre des projets eau et d'assainissement dans l'établissement de Majengo. L'OCB, formée par un groupe de veuves de la zone, avait déjà fait des efforts considérables pour l'approvisionnement en eau dans les quartiers avant la mise en place des FGC. Le groupe disposait déjà d'un kiosque d'eau opérationnel relié à l'alimentation principale en eau. Cependant, le groupe a dû faire face à des difficultés pour assurer un approvisionnement en eau adéquat en raison des habituelles pénuries d'eau prolongées. La demande fonds des FGC par le groupe visait à améliorer ses services et comprenait une liste d'équipements tels que des réservoirs d'eau, l'amélioration de la plomberie et la construction du mur d'enceinte pour sécuriser leur installation située dans le quartier de Majengo.

Suite à l'expérience de la Mungu Pamoja Nasi, cinq kiosques à eau ont été construits dans le quartier de Mzambarauni pour être exploités et gérés par les organisations communautaires existantes. Le CR a confié aux OCB les opérations du jour à jour. Les OCB peuvent vendre de l'eau à la communauté dans ces installations en percevant une redevance d'utilisation. En échange, les OCB sont responsables de l'entretien des installations, du paiement des factures (eau et électricité) et de la remise de 10 % des recettes de la vente de l'eau au CR pour financer le fonctionnement du centre de ressources communautaires et du bureau du CR. Depuis le début de la mise en œuvre, les groupes des FGC chargés de l'approvisionnement en eau collectent entre 90 et 110 USD par mois pour leurs services.

Depuis la mise en place des kiosques d'eau, l'accès à l'eau s'est amélioré dans le quartier car les distances par rapport aux points d'eau ont été considérablement réduites.

Figure 15: Kiosques à eau gérés par la communauté



BLOCS DE TERRE STABILISÉE EMBOÎTÉS (BSSI)

La production de blocs de terre stabilisée emboîtés (BSSI) était le projet proposé par l'OCB Makika de Majengo. La production d'BSSI est une opportunité de fournir des matériaux alternatifs de logement abordable dans les établissements en remplacement des pierres de carrière communément utilisées mais plus coûteuses. Le projet des FGC a envisagé la création d'emplois par la production et la vente des BSSI. Pour permettre au groupe de démarrer la production des BSSI, l'EP organisé une formation pour la communauté et a acheté une machine de fabrication de blocs (*Makiga*) et des matériaux de démarrage, notamment du ciment et de la terre, à la demande du groupe illustré dans la Figure 16 ci-dessous.

Figure 16: Lettre de demande d'équipement du groupe FGC de l'BSSI

MWANGI PARTICIPATORY SLUM
UPGRADING PROGRAM (PSUP)
RESIDENTS COMMITTEE (RC)
15TH SEPT. 2016

NR
ISMAEL MUNG'ANIA
PSUP / UDD
Nairobi

RE: REQUEST FOR PROVISION TO SUPPLY MATERIALS
FOR MWANGI PSUP RC OUP PROJECT.

Dear Sir,

Following a successful training on interlocking standardised soil blocks (ISSB) on the Makiga machine by trainer from the Suppliers on the 14th September 2016, the Mwangi PSUP RC acknowledges the donors for the same and hereby seeks to request for provision to supply for materials to jumpstart mass production.

In this regard we sent three quotations for your perusal and approval of use recommended by the RC, Mwangi General Suppliers. Hoping to hear from you at your earliest possible convenient time.

Thanking you in anticipation.

Yours faithfully,
RC SECRETARY RC CHAIRPERSON
[Signature] *[Signature]*

La formation s'est déroulée dans la salle Makio du centre communautaire avec la participation de 57 personnes - dont 8 femmes - du quartier de Majengo. Parmi les participants figuraient des maçons, des soudeurs et d'autres membres intéressés de la communauté mobilisés par le comité des résidents du PPAB. La formation a été dispensée par le département d'amélioration des bidonvilles du département d'État pour le logement et le développement urbain, avec le soutien de trois agents de formation du ministère des transports, de l'infrastructure, du logement et du développement urbain.

Figure 17: Membres de la communauté formés à l'BSSI



Voir Annexe 4: Programme de formation aux techniques alternatives de construction

Le projet s'est appuyé sur l'augmentation prévue de la demande de matériaux de construction de logements alternatifs abordables suite à la régularisation du régime foncier à l'issue du processus de planification participative des quartiers dans les deux établissements. Le principal défi du projet était de populariser l'utilisation de l'BSSI sein de la communauté contre les pierres de carrières communément utilisées. Pour cela, le CR s'est engagé à soutenir les FGC en choisissant la technologie BSSI pour la construction de certains des projets financés par le PPAB. L'utilisation de l'BSSI a été démontrée dans deux projets de PPAB : des toilettes publiques dans le centre communautaire et le mur d'enceinte des kiosques d'eau gérés par Mungu Pamoja Nasi.

Figure 18: BSSIs produits par le groupe Majengo RC FGC (à gauche) utilisés dans la construction d'équipements collectifs



Tableau 9: Enseignements tirés de la mise en œuvre des FGC

ENSEIGNEMENTS TIRÉS : MISE EN ŒUVRE DES FGC	
<ul style="list-style-type: none"> • La standardisation des propositions a permis de réduire le temps nécessaire à l'acquisition des matériaux requis. Elle a permis d'harmoniser les outils et les équipements nécessaires et a entraîné moins de conflits puisque les communautés ont mené le processus. • Un nombre important d'habitants des deux villages sont prêts à payer pour des services comme la collecte des déchets ménagers si les frais mensuels sont adaptés à leur niveau économique. Cela garantit la durabilité des projets des FGC ! • L'établissement de modèles innovants de prestation et de gestion des services - comme celui adopté pour la gestion des kiosques à eau - où une partie du service est à la charge de la communauté, conduit à la création d'emplois et de revenus. 	
À faire	À ne pas faire
<p>Entreprendre une évaluation détaillée des besoins en capacités des groupes de FGC en termes de domaines d'intérêt spécifiques, de gestion financière et de gestion de projet.</p>	

Offrir une formation continue aux groupes lorsque cela est possible.	
Impliquer les utilisateurs dans l'élaboration de la liste des outils standard. Donner la préférence aux outils et équipements communs, disponibles localement et peu sophistiqués.	
Encourager l'autonomie des groupes et la durabilité des modèles des FGC après les fonds d'amorçage et le soutien initial.	

6. SUIVI ET ÉVALUATION

Au début de la mise en œuvre, les groupes des FGC ont tenu des réunions mensuelles pour partager leurs progrès, rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre et obtenir un soutien technique. Lors de ces réunions, les secrétaires des groupes FGC ont partagé le rapport d'activité et le trésorier du groupe a soumis les rapports de responsabilité financière à l'EP du PPAB à des fins d'orientation et de conseil.

Certains groupes, bien qu'ayant soumis des documents de proposition bien préparés, ont nécessité une supervision et un suivi étroits pendant la mise en œuvre. Certains groupes comptaient peu de membres pour s'acquitter convenablement de leur tâche malgré les efforts qu'ils ont déployés pour la mener à bien, et la plupart des groupes ont eu des difficultés à assurer une génération de revenus suffisante grâce à la mise en œuvre des FGC. Pour combler ces lacunes, l'EP du PPAB a fait appel à des experts techniques, notamment des mobilisateurs communautaires et des ingénieurs, et a fourni un soutien technique et un appui par le biais de canaux à distance tels que les appels téléphoniques et les courriels.

Tableau 10: Enseignements tirés du suivi et de l'évaluation

ENSEIGNEMENTS TIRÉS: SUIVI ET ÉVALUATION	
<ul style="list-style-type: none">• La participation de la communauté tout au long des processus du projet a contribué à un niveau considérablement élevé d'acceptation et d'appropriation des FGC.• Certains groupes, bien qu'ayant soumis des documents de proposition bien préparés, ont dû être étroitement surveillés et suivis pour mettre en œuvre leurs activités.• L'activité des groupes des FGC a été affectée par la longue absence de l'EP sur le terrain. Cette absence et les limites du suivi et de l'orientation réguliers. Des canaux à distance tels que les appels téléphoniques et les courriels ont été utilisés pour assurer le suivi et les conseils techniques des activités.	
DOs	DONTs
Fournir un soutien continu aux groupes des FGC au début de la mise en œuvre.	Ne pas encourager une dépendance excessive à l'égard du soutien et des conseils techniques et financiers, car cela freine la croissance des groupes FGC.
Encourager au moins les groupes FGC à faire des rapports même si simples.	

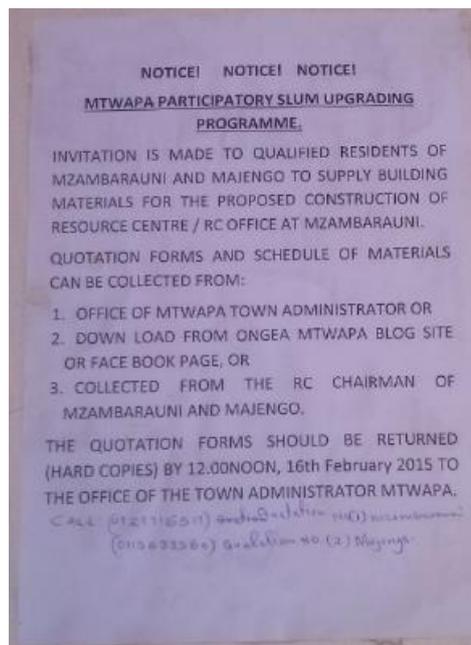
7. PROJETS DE TRANSFORMATION COMPLÉTANT LES PROJETS DES FGC

La mise en œuvre des projets transformateurs a complété la mise en œuvre des FGC et a contribué à la vision identifiée par la communauté dans le cadre du processus de planification participative du quartier. Les projets pilotes comprenaient :

- L'amélioration de la connexion à l'eau à Mzambarauni ;
- Un bloc d'ablutions moderne à Mzambarauni ; et
- La construction de deux bureaux des CR qui ont servi de centres d'autonomisation des communautés à Majengo et Mzambarauni.

Parmi les autres projets proposés figurait la construction de stations de transfert de déchets solides à des endroits stratégiques de Majengo. L'EP du PPAB, en concertation avec la communauté, a conçu les projets, acheté directement les matériaux de construction nécessaires en donnant la priorité aux fournisseurs locaux. Des projets pilotes ont été mis en œuvre par le biais de contrats communautaires sous la supervision d'un agent technique du gouvernement du comté, ce qui a permis d'exploiter les compétences locales et de fournir des opportunités de génération de revenus dans les quartiers.

Figure 19: Un avis sur le tableau d'affichage du bureau des CR invitant les fournisseurs à fournir des matériaux de construction



APPROVISIONNEMENT EN EAU

Grâce à une collaboration entre le PPAB et KIMAWASCO (Kilifi Malindi Water Service Company), la compagnie des eaux locale, la société a facilité le raccordement des kiosques d'eau construits par le PPAB aux lignes principales existantes à Mzambarauni.

Figure 20: Raccordement des kiosques à eau aux lignes d'eau



BLOC D'ABLUTIONS DE MZAMBARAUNI

Le bloc d'ablutions a été construit pour combler le manque d'installations sanitaires dans le quartier.

Figure 21: Blocs d'assainissement achevés dans le quartier de Mzambarauni



L'installation sanitaire a été construite devant un terrain de jeu dans le campement de Mzambarauni. Le CR a confié la responsabilité de la gestion de l'installation au groupe local de jeunes en charge du terrain de jeu, car il était

prévu qu'ils utilisent fréquemment l'installation comme vestiaires avant et après les activités sur le terrain. La structure finale comprend des latrines et des douches au rez-de-chaussée et un espace de bureau à l'étage pour le groupe qui gère l'installation. L'espace de bureau est actuellement utilisé comme salle de classe par une école voisine.

LES CENTRES D'AUTONOMISATION COMMUNAUTAIRES

Les centres d'autonomisation de Mzambarauni et Majengo abritent le bureau des comités de résidents et des espaces pour accueillir d'autres activités communautaires. Les CR ont participé activement à la phase de conception des centres et ont été impliqués dans la supervision de la mise en œuvre afin de renforcer leur appropriation en tant qu'utilisateurs de l'installation finale.

Figure 22: Centre de ressources communautaires de Mzambarauni



La construction des installations a été supervisée par un ingénieur civil engagé par l'EP et les travaux de construction ont été réalisés par des travailleurs issus de la communauté. La construction des centres a été supervisée par des agents techniques du gouvernement du comté de Kilifi et du gouvernement national pour l'assurance qualité. L'EP a supervisé l'achat des matériaux en s'assurant que les exigences en matière de matériel fournies par la communauté étaient respectées et que les matériaux étaient fournis par des fournisseurs locaux.

Figure 23: Centre d'autonomisation communautaire de Majengo



Grâce à l'engagement continu des membres de la communauté dans toutes les étapes de la mise en œuvre, le projet a renforcé la capacité de la communauté à gérer les projets communautaires. En outre, la construction, qui a fait appel à la main-d'œuvre de la communauté et à l'achat de matériaux locaux, a assuré des possibilités d'emploi et des avantages économiques pour la communauté.

Après l'achèvement des centres d'autonomisation, les comités de résidents ont formé des comités plus petits pour superviser la gestion quotidienne des activités dans les installations. Ces équipes de gestion des centres communautaires comprennent des agents du gouvernement du comté et des groupes des FGC. Les équipes de gestion ont élaboré des stratégies, y compris des plans d'activités, pour s'assurer que les installations génèrent des revenus pour l'autonomie. Les deux CR louent des espaces dans les centres pour une utilisation à court terme par des ONG locales pour des ateliers et des formations. Le CR de Mzambarauni a créé un centre informatique pour les jeunes locaux à des prix abordables et les deux installations fournissent un espace pour les groupes communautaires afin de mener des réunions et des activités connexes et sont disponibles à la location comme moyen de générer des revenus. Les centres communautaires collectent entre 40 et 150 USD par mois pour assurer la durabilité des installations.

Tableau 11: enseignements tirés de la mise en œuvre du projet pilote

ENSEIGNEMENTS TIRÉS : MISE EN ŒUVRE DU PROJET PILOTE	
<ul style="list-style-type: none"> Les communautés possèdent une capacité adéquate contribuer avec une main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée à la construction de projets. Cela offre des possibilités de compétences et de développement économique, car cela a permis de créer des emplois et de garantir que les investissements pour la construction restent dans les établissements. 	
À faire	À ne pas faire
Impliquer la communauté dans la conception, la passation de marchés et la mise en œuvre afin de renforcer les capacités et d'accroître l'appropriation.	Évitez de recruter de la main-d'œuvre en dehors de la communauté, à moins que ses compétences techniques particulières ne puissent être trouvées au sein de la communauté.
Renforcer les partenariats avec les prestataires de services pour la durabilité.	

8. Annexes

Annexe 1: Appel d'offres

CALL FOR PROPOSALS

MTWAPA INFORMAL SETTLEMENT PROGRAMME - PSUP



The illustration shows several workers in hard hats and safety gear engaged in various construction tasks: pushing wheelbarrows, using tools, and working on a structure.

The ongoing Mtwapa Informal Settlement Programme – PSUP is in the process of implementing **Community Managed Funds (CMF)** projects in **Mzambarauni** and **Majengo** settlements. The overall objective is to improve living conditions by enhancing capacity of communication to implement and manage projects. The Fund aims to finance projects in which the community is in the driver's seat in terms of **decision making, management, and implementation.**

Who can apply?
Community registered groups living within the settlements (e.g. youth, women, CBOs & self-help groups etc.)

Proposals should satisfy the evaluation criteria which can be collected from the PSUP resident committee, county administrator's office or downloaded from the [facebook page, Mtwapa Slum Upgrading Project](#)

Submissions to be made to the chairpersons Mzambarauni or Majengo or online to jannetsuma@gmail.com copied to contacts below. Deadline for submission of the proposals is the 25th January 2016.

For further details contact: imungania@gmail.com, nyasedaomondi@yahoo.co.uk, kdsakwa@dsakwa.tk



Logos for the Participatory Slum Upgrading Programme (PSUP), UN-Habitat, and the European Union.

f Mtwapa Slum Upgrading Project Kenneth

Mtwapa Slum Upgrading Project

@mtwapapsup

- Home
- About
- Photos
- Videos
- Notes
- Posts
- Community
- Info and Ads

Create a Page

Liked Following Share ...

Mtwapa Slum Upgrading Project January 12, 2016 ·

CALL FOR PROPOSALS

MTWAPA INFORMAL SETTLEMENT PROGRAMME - PSUP

The ongoing Mtwapa Informal Settlement Programme – PSUP is in the process of implementing Community Managed Funds (CMF) projects in Mzambarauni and Majengo settlements. The overall objective is to improve living conditions by enhancing capacity of communication to implement and manage projects. The Fund aims to finance projects in which the community is in the driver's seat in terms of decision making, management,... [See More](#)



The illustration shows three workers in hard hats and safety gear: one pushing a wheelbarrow, another walking with a wheelbarrow, and a third working on a ladder.

Annexe 2. Critères d'évaluation des FCG

Name of Proposed Project:

	Criteria	Max Marks	Score	Remarks
1	Mandatory Conditions: <ul style="list-style-type: none"> • Group living within Settlement • Legally Registered group • With Bank Account • Aims at one of the 5 slum deprivations 			
2	The Group	20%		
2a	With Community Development Record	5		
2b	Open Membership policy??	5		
2c	Participatory organizational structure and decision making	5		
2d	Involvement of Women and Youth in group leadership	5		
3	The Proposal / Project	60%		
3a	Community involvement in project implementation	5		
3b	Community Led	5		
3c	Community Managed	5		
3d	Involvement of Women Youth and vulnerable	5		
3e	Compliments or Targets Priorities identified in Phase 2	5		
3f	Project directly benefits community	5		
3g	Detailed Implementation Work Plan	5		



Ministry of Land, Housing & Urban Development
Urban Development Directorate

Annexe 3. Format de proposition standardisé

**MTWAPA INFORMAL SETTLEMENT UPGRADING PROGRAMME – PARTICIPATORY
SLUM UPGRADING PROGRAMME (PSUP)
COMMUNITY MANAGED FUNDS (CMF) PROJECT DOCUMENT**

Name of group:

Registration status:

Bank details:

Address:

Proposed budget:

Project title	
Background	
Problem statement	
Overall goal	
Specific objectives	
Beneficiaries of the project	
Membership and organizational structure	
Previous activities within the community	
Project identification	
Management and implementation of the project	
Compliment of phase 2 targets	
Activities, outputs and indicators	
Monitoring, evaluation and reporting mechanisms	
Business model	
Sustainability	

Annexe 4: Programme de formation aux techniques alternatives de construction

PREMIÈRE SEMAINE	ACTIVITÉ	ACTEURS
01/05/2016	L'équipe se rend à Kilifi	
02/05/2016	Enregistrement / introduction Ouverture officielle	Tous
	Introduction générale Planifier pour construire/Alternatives	Tous
03/05/2016	Introduction aux blocs de sol stabilisés (BSSI) Avantages et inconvénients des BSSI	Tous
	Étapes de la production de blocs, identification et sélection des sols	Tous
04/05/2016	Outils et équipements, essais simples sur le terrain pour certains types de sol, préparation du sol, dosage et mélange	Tous
	Démonstration sur la production des BSSI	Tous
05/05/2016	Production pratique des BSSI par les participants	Tous
	Processus de curage des BSSI, test de résistance	Tous
06/05/2016	Production des BSSI	Tous
		Tous
09/05/2016	Revue de la première semaine / Construction en maçonnerie. (Outils et équipement)	Tous
10/05/2016	Cours construction de murs	Tous
11/05/2016	Pratiques de construction de murs par les participants - coins, T-Joints.	Tous
12/05/2016	Pratiques de construction de murs par les participants - Protection des coins, techniques de toiture, soutien du toit.	Tous
13/05/2016	Bilan du cours, discussions, séance de questions et réponses	Tous